

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 septembre 2014

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 31

présenté par  
M. Martin-Lalande

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 20, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Mettre en œuvre un plan de soutien à la filière de retraitement des déchets radioactifs. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement important tend à mettre en oeuvre un plan de soutien à la filière de retraitement des déchets radioactifs.